

Guerre en Ukraine : onzième série de sanctions européennes contre la Russie

Publié le 28 juin 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Le nouveau dispositif de sanctions vise avant tout les pays tiers qui contournent les sanctions de l'UE et soutiennent le complexe militaro-industriel russe. Cette onzième série de sanctions élargit les interdictions en matière de commerce, de transport et d'énergie et étend la liste des personnes et entités faisant l'objet d'un gel des avoirs.

L'ampleur des mesures restrictives prises à l'encontre de la Fédération de Russie depuis fin février 2022 est sans précédent. Le **23 juin 2023**, l'UE a adopté une **onzième série de sanctions à l'encontre de la Russie**.

Mesures commerciales qui ciblent des pays tiers

Parmi les dispositions commerciales, **87 nouvelles entités** sont ajoutées à la **liste des parties soutenant directement le complexe militaro-industriel de la Russie**. Outre les **entités russes et iraniennes** inscrites sur la liste, cette liste comprend désormais également des **entités enregistrées en Chine, en Ouzbékistan, aux Émirats arabes unis, en Syrie et en Arménie**.

Par ailleurs, le **nouvel outil anticcontournement approuvé le 9 juin 2023 par le Conseil de l'UE** permet de restreindre la vente, la fourniture, le transfert ou l'exportation de biens et de technologies de double usage vers **certains pays tiers** qui ne respectent pas les mesures européennes.

Il est désormais également interdit de vendre, concéder sous licence, transférer ou transmettre des droits de propriété intellectuelle et des secrets d'affaires utilisés en rapport avec des biens faisant l'objet de restrictions pour empêcher que les biens sous sanctions ne soient pas fabriqués en dehors de l'UE.

La liste des articles réglementés qui pourraient contribuer à l'amélioration technologique du secteur russe de la défense et de la sécurité est élargie : composants électroniques, matériaux semi-conducteurs, équipements de fabrication et de test pour les circuits intégrés électroniques et cartes de

circuits imprimés, précurseurs des matériaux énergétiques et précurseurs d'armes chimiques, composants optiques, instruments de navigation, métaux utilisés dans le secteur de la défense et équipements marins.

Gel des avoirs de plus de 100 personnes et entités participant à l'effort de guerre russe

Le nouveau dispositif concerne :

- des **personnes** : hauts responsables militaires, fabricants d'armes, personnes impliquées dans la déportation illégale d'enfants ukrainiens vers la Russie, juges ayant pris des décisions motivées par des considérations politiques à l'encontre de citoyens ukrainiens, personnes responsables du pillage du patrimoine culturel, hommes d'affaires, propagandistes ;
- des **entités** : entreprises informatiques russes fournissant des services au renseignement russe, banques opérant dans les territoires occupés, entités travaillant avec les forces armées russes.